



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/506
29 novembre 2002

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

422ème séance plénière

PC Journal No 422, point 1 c) de l'ordre du jour

DECISION No 506
PRESENTATION AU CONSEIL MINISTERIEL DU PROJET DE
DECLARATION SUR LA TRAITE DES ETRES HUMAINS

Le Conseil permanent,

Prenant acte des débats constructifs sur la traite des êtres humains qui ont eu lieu lors des réunions du Groupe de travail sur la parité des sexes et la lutte contre la traite des êtres humains,

Décide de demander à la Présidence du Conseil permanent de transmettre au Conseil ministériel le projet de déclaration sur la traite des êtres humains ;

Recommande au Conseil ministériel d'adopter la déclaration susmentionnée.